



## Internet operateur contrat resiliation

Par **davycannes**, le **17/04/2008** à **19:20**

Bonjour,

mon opérateur, m'indique par mail, de sa fusion avec un autre operateur. Et donc, mon abonnement va subir de force une augmentation de CINQ euro par mois.

Il m'informe tout de meme de ma possibilite de resilier pendant une periode de 4 mois mon abonnement sans frais supplémentaire.

De plus, je suis actuellement locataire du modem, avec clause de transfert de propriété au bout de trois ans.

Que d'enchevetrements compliqués.

que puis-je faire pour éviter ce désagrement d'augmentation abusive à mon gout alors meme que le precedant contrat n'arrive pas à termes.

Merci d'avance. D.MONOT - Mandelieu 06